

## **Prime Covid-19 : Des primés.es et des dé-primés.es ou comment diviser pour mieux régner !**

Les bénéficiaires de la prime Covid 19 viennent de recevoir un mail de nos anciens ministres. Ils connaissent donc désormais le montant qu'ils vont percevoir à la fin du mois (soit 330 euros soit 1000 euros). Et celles et ceux qui n'ont pas reçu de mail, savent désormais qu'ils et qu'elles ne toucheront pas de prime alors qu'ils se sont également mobilisé.es pendant cette période exceptionnelle ! Depuis le début de l'annonce de cette prime, Solidaires Finances Publiques s'y est opposé car nous savions que que son attribution serait sélective, arbitraire donc fondamentalement injuste et qu'elle allait créer des tensions, des divisions dans les collectifs de travail. Et pour cause : seuls 30 % des agent.es pourront en bénéficier et se partager l'enveloppe allouée à la DRFIP . Et cette prime COVID- 19 préfigure ce que sera la future rémunération au mérite et l'opacité qui présidera en la matière !



### **Opacité**

A ce jour, malgré nos demandes au CTL du 25 juin, puis une relance par mail le 2 juillet, le directeur régional a refusé de nous communiquer, pour un minimum de transparence, les critères choisis. Nous en saurons plus le 10 juillet au prochain CTL. Solidaires Finances publiques Paris exige à l'image de ce qui a été communiqué dans les autres départements, un tableau de répartition des primes (à taux plein et à taux réduit), pour chaque grade, ainsi qu'un tableau de répartition de ces mêmes primes par type de service (SIE, SIP, BDV, SPL, GPE...).

### **Le DRFIP doit faire face à ses responsabilités**

Notre DRFIP doit également, clairement expliquer comment les choix ont été opérés entre les agentes et les agents. Solidaires Finances Publiques Paris , propose que vous le demandiez directement au premier responsable de cette répartition : notre DRFIP !

**Nous vous proposons donc d'envoyer une demande d'explication à M. Pierre-Louis Mariel : pierre-louis.mariel@dgfip.finances.gouv.fr**

Pour Solidaires Finances Publiques la reconnaissance du travail des fonctionnaires doit passer avant tout par la fin du gel du point d'indice et de sa revalorisation , des carrières et un volume de promotions conséquent.

### **Démétropolisation : C'est parti !**

Lors du GT national sur l'actualité du Service Public Local du lundi 6 juillet, la Direction Générale a annoncé la délocalisation en septembre 2021 du Centre de Services Bancaires (CSB) de Versailles à Mâcon ou à Angoulême.

Et pour Paris ? Toujours pas d'informations précises mais le calendrier des premières annonces devrait être divulgué à la rentrée.

Prenons des forces pendant ces congés, nous en aurons besoin pour nous mobiliser pour contrer leurs projets mortifères !